

**Deuxième réunion publique à Apremont (73)
pour la Commission Particulière du Débat Public :
Une concertation bien engagée**

Le cycle de réunions du débat public sur le remplacement de la ligne électrique 400 000 Volts entre Lyon et Chambéry a débuté à Morestel le 3 décembre dernier et s'est poursuivi dans la salle polyvalente d'Apremont (Savoie) mardi 10 décembre 2002. Près de 80 personnes, dont le maire de la commune, Marc DUPRAZ et plusieurs élus et responsables associatifs d'Apremont et des communes voisines, ont participé à cette prise de parole animée par Ange SARTORI, membre de la Commission Particulière du Débat Public.

Michel DELHOMMEZ, Président de la Commission Particulière de Débat Public, a procédé à l'ouverture de la séance en précisant les règles déontologiques qui animent une telle commission, avant de passer la parole aux membres de l'équipe RTE. Patrick BORTOLI, directeur de projet et Serge DUBUS, chef de projet, ont rappelé les origines du projet, ses enjeux, son évolution depuis 1998 et l'alternative proposée : option Nord ou option Sud. Michel Hersemul, responsable de la division contrôle de l'électricité à la DRIRE Rhône-Alpes a retracé les grandes étapes de la procédure administrative et des concertations prévues lors de la (re)construction de lignes électriques, depuis la définition de l'aire d'étude jusqu'au début des travaux, qui pourrait intervenir en 2006.

Les habitants du secteur, concernés par les deux options (les tracés en options deviennent très proches à partir de l'Avant-Pays Savoyard) ont su profiter de deux heures de débat pour se faire entendre. A la fois sur des points très précis: *les dédommagements, les désagréments liés au projet (pylône dans une cours de ferme), le préjudice visuel engendré, l'impact paysager et les conséquences sur l'écosystème ou sur l'avifaune locale, les modifications envisageables du tracé de la ligne, la possibilité de réunir les deux lignes qui traversent la commune sur les mêmes pylônes...* mais aussi sur des questions plus générales: *la politique d'enfouissement des lignes à très haute tension, les conséquences des ouvrages électriques sur la santé, les perturbations engendrées sur les appareils téléphoniques ou les télévisions, la pertinence du remplacement d'une ligne (par rapport aux politiques d'économies d'énergie ou aux autres lignes existantes)...*

Autant de questions posées dans un climat résigné – amplifié par l'existence d'autres grands projets d'aménagement concernant le secteur d'Apremont, notamment le TGV Lyon-Turin – mais toujours dans une ambiance sereine et dans une esprit de concertation et de dialogue.

Nombre d'interrogations récurrentes au regard de la réunion publique de Morestel du 3 décembre dernier, ont fait dire, en conclusion, à Michel DELHOMMEZ que d'ores et déjà trois réunions thématiques se dessinent à l'aube de l'année 2003 : l'une sur la politique énergétique et deux autres sur les influences directes des lignes électriques sur la santé d'une part et sur l'environnement d'autre part.

La réunion s'est terminée par un pot de l'amitié, offert par la mairie d'Apremont, qui a permis au public de prolonger le débat.

Les questions et les réponses de ce débat public seront mises en ligne sur le site internet www.debatlyonchambéry.org et, pour certaines, publiés dans La Lettre du Débat du mois de janvier 2003. **Les prochaines réunions publiques se dérouleront mercredi 11 décembre à Saint-Savin (Isère) et mardi 17 décembre à Pont-de-Beauvoisin (Isère).**